

ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'INVASION DE L'IGUANE RAYÉ. IL DEVIENT URGENT D'AGIR.

IGUANE RAYÉ
Espèce envahissante à réguler



VOUS AVEZ VU UN IGUANE ?
APPELEZ LE 0596 50 57 58



Plan de Lutte contre l'invasion de l'iguane rayé

Le réseau Iguane des Petites Antilles lance une campagne de communication et de sensibilisation à destination du grand public sur la lutte contre l'invasion des iguanes rayés en Martinique.

Contexte

La Martinique, hotspot de biodiversité, abrite des espèces rares comme l'iguane *delicatissima* ou iguane péyi. Il ne reste que quelques individus principalement sur l'îlet Chancel, et dans le Nord de la Martinique (Zone PNA). Cette espèce endémique et fragile est menacée par une autre espèce exotique envahissante, introduite sur l'île : l'iguane rayé (une espèce faite pour vivre sur de très grands territoires, comme les déserts du Mexique ou des Etats-Unis).

D'abord présent sur Fort-de-France, l'iguane rayé envahit notre territoire et pose plusieurs problèmes d'ordre :

- **Sanitaire** : c'est un animal vecteur de bactéries et donc de maladies.
- **Economique** : il s'introduit dans les entreprises et cause des pertes financières.
- **De Biodiversité** : il menace notre biodiversité, notamment l'iguane péyi, de disparition.

Il est urgent d'agir pour éviter que l'iguane rayé envahisse l'ensemble de notre territoire.

Les actions mises en œuvre

Capture des iguanes rayés : sur tout le territoire, les agents formés capturent les iguanes rayés afin de réguler leur prolifération.

À la rencontre du public : Des sensibilisations aux bons gestes en cas d'observation d'un iguane sont faites auprès des scolaires et avec notre caravane itinérante dans les communes les plus touchées par l'invasion des iguanes rayés et dans les communes d'habitat de l'iguane péyi.

L'animation d'un réseau engagé : le réseau des iguanes des petites antilles, constitué de l'ONF (Coordinateur du réseau), de la DEAL et d'associations, travaillent au quotidien pour protéger l'iguane péyi et lutter contre la prolifération de l'iguane rayé, et réduire le risque que les deux espèces rentrent en contact .



QUE FAIRE SI ON VOIT UN IGUANE ?

Quel que soit l'iguane que vous observez, il ne faut surtout pas lui donner à manger.

Signalez-le sans attendre sur la ligne de signalement des iguanes de Martinique au **0596 50 57 58**.

Vous serez redirigés vers les services compétents de la commune de localisation.